



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

"Régime de Vichy" au brevet des collèges

Question au Gouvernement n° 1740

Texte de la question

« RÉGIME DE VICHY » AU BREVET DES COLLÈGES

Mme la présidente . La parole est à M. Nicolas Ray.

M. Nicolas Ray . « Sous la forme d'un développement construit, présentez les caractéristiques du régime de Vichy. Pour vous aider, vous pouvez utiliser un ou plusieurs des mots suivants : antidémocratique, antisémitisme, collaboration. » Tel était l'énoncé de l'épreuve d'histoire-géographie du brevet, sur lequel ont planché lundi près de 800 000 collégiens ; un énoncé qui a naturellement choqué les Vichyssois, et qui, surtout, ne correspond pas à la réalité historique. Les mots ont un sens, et ce régime avait un nom précis et officiel : l'État français. Ce nom n'était pas un simple choix de vocabulaire, ce fut un choix politique, qui a consisté à faire disparaître volontairement le nom de République française. « Régime de Vichy » désigne un lieu ; « État français » incarne une idéologie et une rupture avec nos valeurs républicaines.

Derrière ma question, monsieur le ministre de l'éducation, ne voyez pas un caprice local, mais une exigence nationale. Ce n'est pas la première fois que des élus mènent ce combat. Les sénateurs André Southon – dès 1947 – et Marcel Dassault, mais également mon prédécesseur, le député Gérard Charasse, en 2003, l'avaient mené avant moi.

Plus de quatre-vingts ans après, Vichy demeure le nom commode d'un fardeau qui appartient à l'histoire de toute une nation. Parler de régime de Vichy est une facilité qui permet à l'État d'effacer sa responsabilité, car c'est bien l'État français qui a engagé une politique de collaboration et qui a commis l'irréparable. Je n'ignore pas que cette expression appartient à l'historiographie, mais son utilisation brutale dans un sujet d'examen destiné à des collégiens de quatorze ans est aussi dangereuse que regrettable. Nommer ce régime « État français » permettrait de faire mieux comprendre aux jeunes que nos valeurs sont fragiles et que la République n'est jamais définitivement acquise.

Comme s'y était engagé votre lointain prédécesseur, Marcel-Edmond Naegelen, en 1947, ferez-vous évoluer les programmes pour que l'éducation nationale n'utilise plus l'expression « régime de Vichy » et enseigne cette période avec les mots justes et précis de l'histoire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*
– *Mme Brigitte Liso applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Édouard Geffray, *ministre de l'éducation nationale* . Le sujet que vous évoquez est, par définition, sensible. Par conséquent, j'y répondrai avec la prudence et le respect des sensibilités qui s'imposent.

Le régime de Vichy est en effet qualifié comme tel par les historiens – le général de Gaulle lui-même parlait d'ailleurs à l'époque de « gouvernement de Vichy », preuve que cette nomenclature, si je puis dire, n'est pas nouvelle. Depuis des décennies, cette expression consacrée côtoie celle d'« État français », parfois celle de

« régime de Pétain ».

C'est une convention d'historiens assez banale que d'associer un lieu géographique à un événement qui s'y est déroulé ou depuis lequel il a été administré. Prenons la bataille d'Azincourt : Azincourt, aujourd'hui une charmante commune, est associée à la plus grande défaite – de mémoire – de l'histoire française, survenue le 25 octobre 1415, où la chevalerie française fut décimée par les archers anglais. On parle aussi de la « défaite de Sedan », pas de la « défaite de Napoléon III »...

M. Pierre Cordier . Sedan, située dans les Ardennes, cela ne vous aura pas échappé !

M. Édouard Geffray, *ministre* . Tout à fait ! (*Sourires.*)

Quand on parle de la bataille de Verdun ou de la bataille de Dunkerque, on n'assimile pas Dunkerque et Verdun à ces seules batailles. À l'étranger, parler des accords de Munich, des lois de Nuremberg puis des procès de Nuremberg ne revient pas non plus à assimiler la ville de Nuremberg à ces événements historiques – effrayants pour les premiers, réparateurs pour les seconds.

La terminologie utilisée par les historiens, aussi bien par le CNRS, par les Archives nationales que par la plupart des historiens qui travaillent sur le sujet, n'a pas vocation à être modifiée par les seuls programmes de l'éducation nationale. S'il est bien clair que le régime de l'État français, ou régime de Vichy, fut une trahison nationale et collective – cela a toujours été le cas et le sera toujours –, rien ne saurait réduire cette période de trahison à la seule ville de Vichy.

M. Nicolas Ray . C'est le nom officiel !

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Ray](#)

Circonscription : Allier (3^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1740

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 juillet 2026